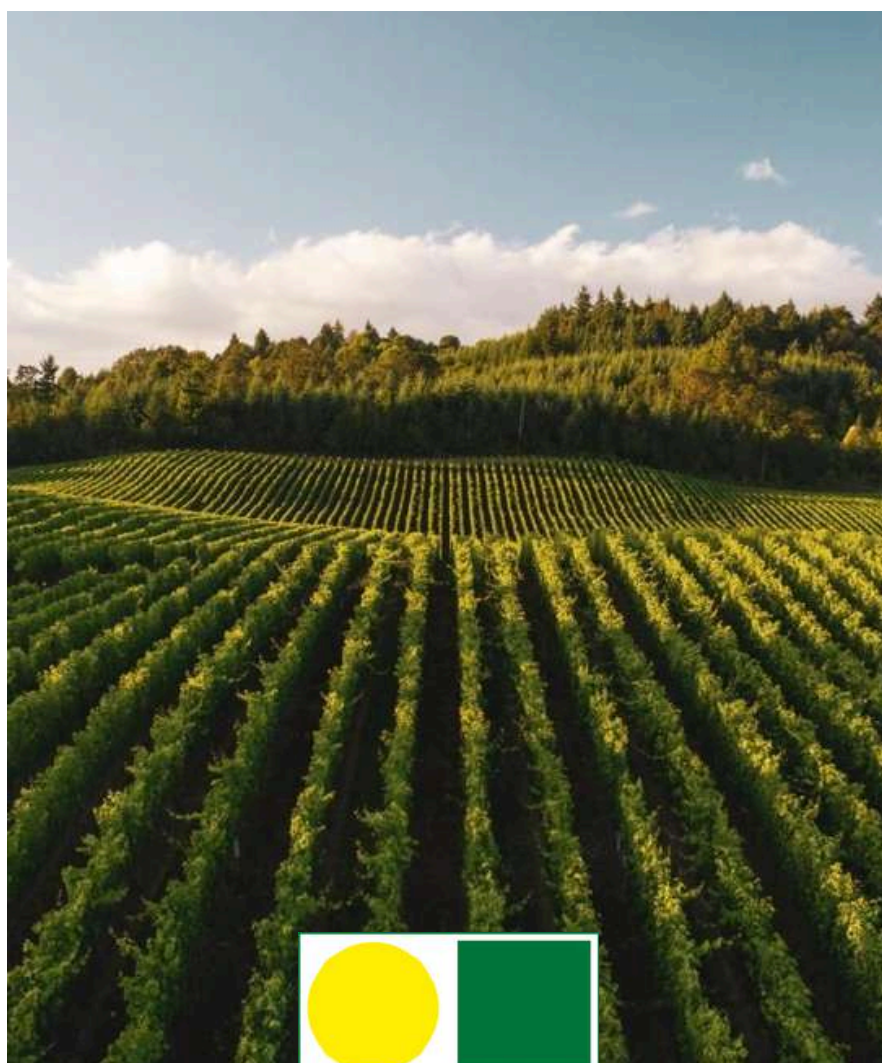


BULLETIN TECHNIQUE

FEVRIER 2026



NOUS CULTIVONS LA CONFIANCE DEPUIS 1921

peris.fr

SOMMAIRE

Le point météo	p.3 et 4
Vigilance escargots	p.5 et 6
Confusion sexuelle	p.7 et 8
Entretien du sol	p.9 et 10
Solution BOA+ CENT-7	p.11
Point sur la fertilisation	p.12 à 15
Point sur l'olivier	p.16
Stations météo/ OAD	p.17 et 18
Point réglementaire	p.19 à 21
Les EPI	p.22
Mentions légales	p.23
Contact	p.24



LE POINT MÉTÉO

Après plusieurs campagnes marquées par des hivers particulièrement secs, la saison 2025-2026 se caractérise enfin par un **hiver nettement plus pluvieux** que ceux observés ces dernières années. Les cumuls de précipitations enregistrés depuis le 1er octobre traduisent une rupture avec la tendance récente, avec des **apports en eau significatifs et plus réguliers**.

Cette pluviométrie plus abondante permet une **recharge progressive des sols**, très attendue après plusieurs campagnes déficitaires.

Les pluies répétées, associées à des températures globalement douces pour la saison ont parfois rendu les conditions de travail plus complexes. La portance du sol est limitée, elle engendre des retards sur la taille, le désherbage et les travaux du sol. **Pensez à conserver un rang de passage non travaillé pour les premiers traitements phytosanitaires.**

Dans ce contexte, cet hiver plus arrosé que les précédents constitue un **signal globalement positif** pour le démarrage de la campagne, avec des **sols mieux rechargés**, favorables à la **reprise végétative** et à la **minéralisation de la matière organique**.

ANALYSE MÉTÉO 01/10/2025 AU 09/02/2026

Pluviométrie Hérault (mm)	
ARGELLIERS	843,9
MONTPEYROUX	541,7
VENDEMIAN	557,3
FABREGUES	606,4
MERIFONS	740,2
ROQUESSELS	574,5
FOUZILHON	566,5
FONTES	507,5
POUZOLLES	561,9
CASTELNAU DE GUERS	433,0
MONTAGNAC	493,6
AGDE	407,4
BEZIERS	483,5
MONTADY	376,2
QUARANTE	440,6
BABEAU	580,58
OLONZAC	598,9
LA LIVINIERE	569,5

Pluviométrie Aude (mm)	
OUVEILLAN	434,5
LE SOMAIL	501
MOUSSAN	419,8
NARBONNE	483,7
CANET D'AUDE	469,1
RIEUX-MINERVOIS	300,8
LUC-SUR-ORBIEU	441,4
BIZANET	558
FABREZAN	432
PIEUSSE	332,1
TUCHAN	796,8

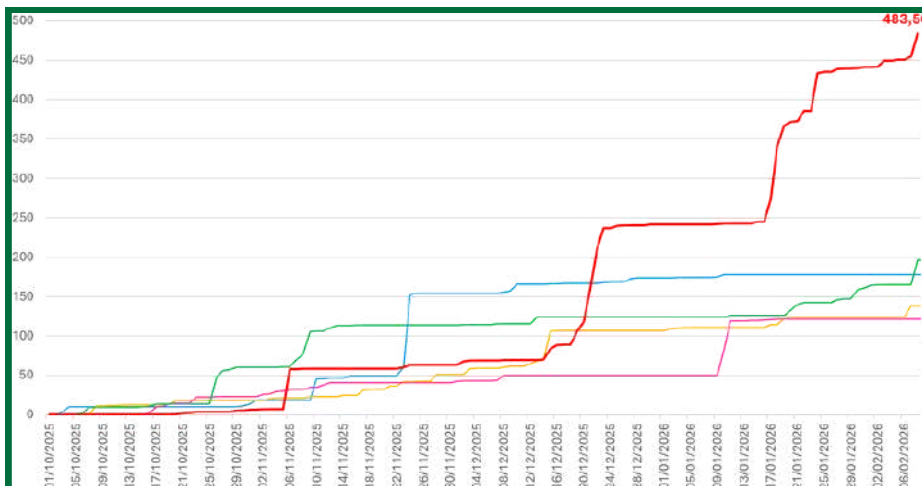
Pluviométrie Pyrénées-Orientales (mm)	
MAURY	576,6
ESPIRA DE L'AGLY	611,9
TROUILLAS	430,3



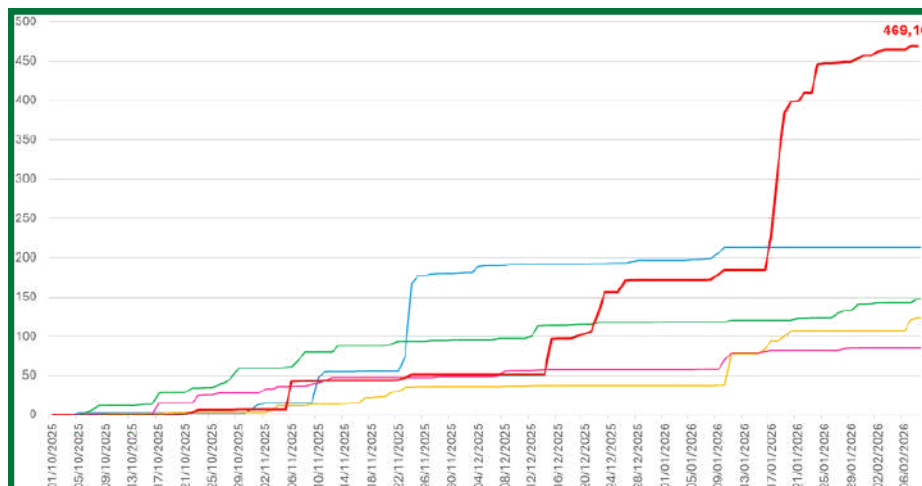


LE POINT MÉTÉO

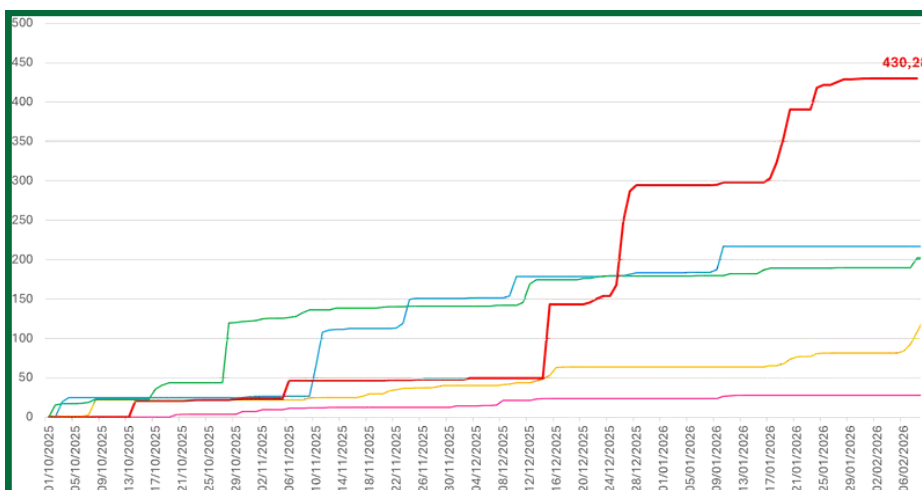
ANALYSE MÉTÉO BÉZIERS 01/10/2025 AU 09/02/2026



ANALYSE MÉTÉO CANET D'AUDE 01/10/2025 AU 09/02/2026



ANALYSE MÉTÉO TROILLAS 01/10/2025 AU 09/02/2026



— Cumul
2022

— Cumul
2023

— Cumul
2024

— Cumul
2025

— Cumul
2026

PERIS SAS

N°D'AGREMENT LR00035

DISTRIBUTION DE PRODUITS PHYTOPHARMACEUTIQUES

Nous cultivons la confiance depuis 1921

p.4



VIGILANCE ESCARGOTS

LES ESCARGOTS SE RÉVEILLENT DÉJÀ !!

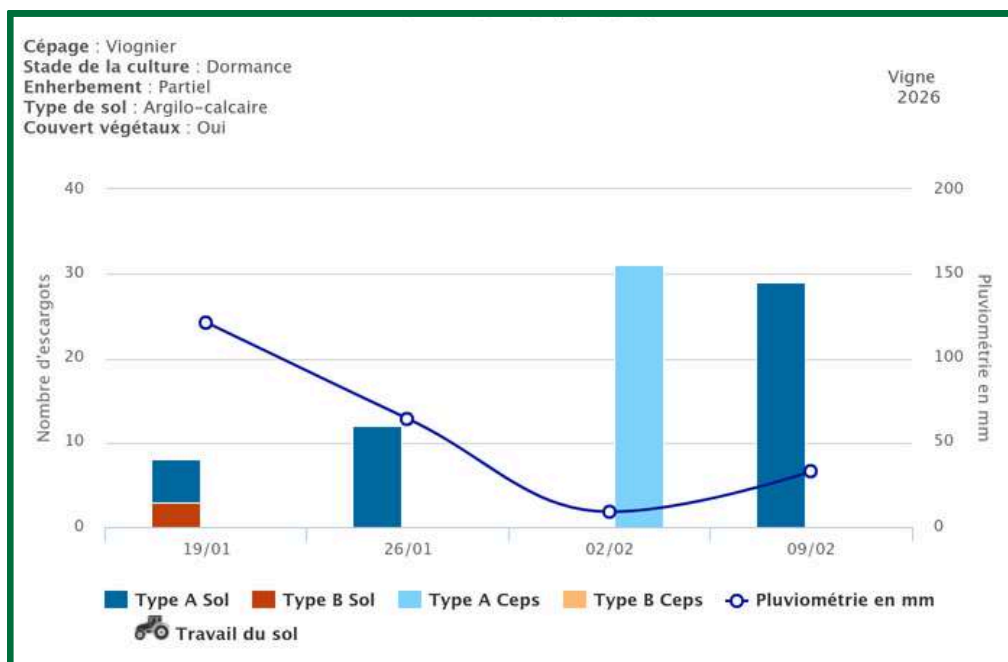
Les conditions de températures et de pluies des dernières semaines sont déjà favorables à une **activité des escargots**.

La surveillance des parcelles via notre participation au réseau de l'observatoire de De Sangosse, montre que **les escargots sortent** de leur phase de réveil. Dans certaines situations, le seuil d'intervention est déjà atteint.

La **vigilance** dans les parcelles fortement atteintes l'année dernière est primordiale.

Il est **important d'anticiper afin de limiter les populations** avant l'apparition des organes verts et la montée des escargots dans les souches.

RÉSULTATS DE PIÉGEAGE - MONTAGNAC (34530)



QUELQUES INFORMATIONS :

Source : De Sangosse

L'ACTIVITÉ DES ESCARGOTS EST-ELLE PLUTÔT DIURNE ?

NON : comme pour les limaces, elle est plutôt nocturne mais peut se prolonger la journée si les conditions climatiques sont favorables.

Grâce à leur coquille, les escargots s'adaptent bien aux variations climatiques en formant une pellicule à l'entrée de la coquille avec le mucus, appelée épiphragme qui va les isoler du chaud ou du froid.

LES ESCARGOTS PEUVENT-ILS SE REPRODUIRE FRÉQUEMMENT ?

NON : la ponte a lieu en été ou en automne et dure 1 à 2 jours. Les escargots, comme les limaces, sont hermaphrodites. Ils vont creuser des trous jusqu'à 5 à 10cm dans le sol pour se mettre à l'abri et déposer leurs oeufs. Ils pondent en moyenne 40 à 60 oeufs qui éclore 6 semaines plus tard en moyenne.

QUE MANGENT LES ESCARGOTS ?

Les escargots sont principalement herbivores, et leur alimentation dépend des ressources disponibles : ils peuvent jeûner et ensuite beaucoup consommer.

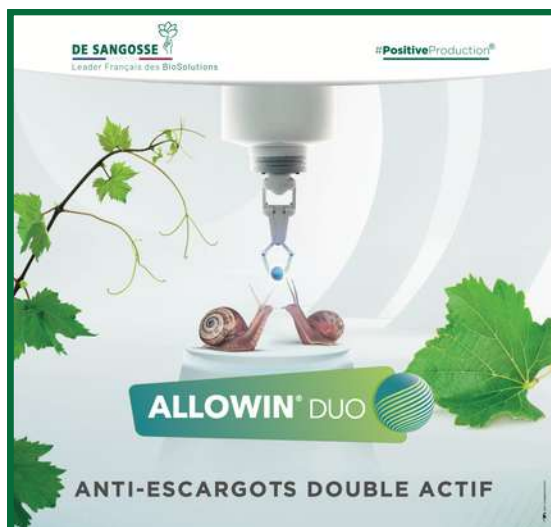
Le rythme de l'alimentation des escargots ralentit avant l'hibernation, avant la ponte, et ils stoppent leur alimentation quand le temps est chaud et sec.

LES ESCARGOTS SE DÉPLACENT-ILS FACILEMENT ?

OUI : l'escargot est un grand voyageur ! Or, tous ses déplacements sont liés à la production de mucus qui facilite le mouvement et l'adhérence de l'escargot sur les différentes surfaces.

Cela lui demande une consommation énergétique importante : c'est pourquoi les déplacements de l'escargot se traduisent par des dégâts sur les cultures.

EXTRAIT DE NOTRE GAMME ANTI-ESCARGOTS :





CONFUSION SEXUELLE

La **confusion sexuelle** est une solution technique qui a depuis de nombreuses années montrée son efficacité sur la gestion à court et à moyen termes des **dégâts d'eudémis**, en répondant à de nombreux enjeux réglementaires, environnementaux et sociétaux.

Sans ZNT, sans délai de réentrée, sans délai avant récolte, sans restriction de mélange, elle est la solution idéale pour une **lutte efficace et durable contre l'eudémis**.

Avec notre gamme, la plus complète du marché, nos techniciens vous accompagnent pour **finaliser vos commandes** et choisir la solution la plus adaptée à votre vignoble.



BIOOTWIN L

En polymères
biodégradable à base
d'amidon de canne à
sucre, zéro trace. Rapidité
de pose, pas de dépose.
Longue durée.
250 diffuseurs/ ha



CELADA LB 400

Rapidité de pose et
flexibilité
200 diffuseurs/ ha



RAK 2 NEW

Fiabilité et longévité
400 diffuseurs/ ha
Le plus dosé du marché

Le **Mister L aérosol** se pose en quelques minutes et sa technologie avancée assure **une protection optimale** tout au long du cycle.

La confusion **par pulvérisation** avec **Exploxy Vit** apporte une solution supplémentaire en saison.

Sa mise en place nécessite un suivi et de la précision pour un bon positionnement avant ou au tout début des vols de 2ème et 3ème génération.



MISTER L

PERIS SAS

N°D'AGREMENT LR00035

DISTRIBUTION DE PRODUITS PHYTOPHARMACEUTIQUES

Nous cultivons la confiance depuis 1921



CONFUSION SEXUELLE

DOUBLE CONFUSION EUDEMIS & CRYPTOBLABES OFFRE 100 % BIODÉGRADABLE

Nous proposons une solution de **double confusion sexuelle innovante**, associant **Biootwin®** et **Vynyty Crypto®**, spécifiquement conçue pour répondre aux exigences actuelles de la viticulture durable.

LOBESIA



BIOOTWIN L

250 diffuseurs/ ha
Plus de 180 jours de diffusion
Pose avant le début de vol de
1ère génération

CRYPTOBLABES



VYNYTY CRYPTO

250 Duo spots/ ha
120 jours de diffusion
Pose 4 mois avant la date
probable de vendange

OFFRE EXCLUSIVE PERIS

BIOOTWIN L + VYNYTY CRYPTOBLABES

Pose comprise

Pas besoin de dépose

PERIS SAS

N°D'AGREMENT LR00035

DISTRIBUTION DE PRODUITS PHYTOPHARMACEUTIQUES

Nous cultivons la confiance depuis 1921

p.8

ENTRETIEN DU SOL

DÉSHERBAGE PLANTIER :

Application sous le rang de spécialités résiduelles en pré-levée stricte :

Association de **Dévrinol F** (Dose 9l/ha en plein) + **Cent7** (Dose 6l/ha en plein)

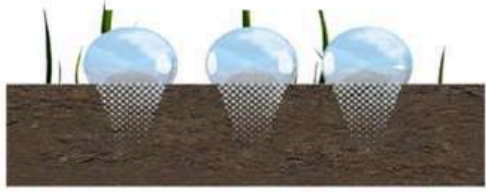
Le sol doit être propre; l'application doit être effectuée avant un épisode pluvieux (idéalement 8 à 10mm dans les 48H suivant l'application) afin que les spécialités se positionnent dans le sol et soient à l'abri de la lumière (photolabiles).

Ajout de **Dynamiz MXL** (super étalant, pénétrant et rétenteur) à 0,25% afin d'améliorer la pénétration des herbicides dans le sol et les mettre à l'abri de la lumière.

Dynamiz MXL

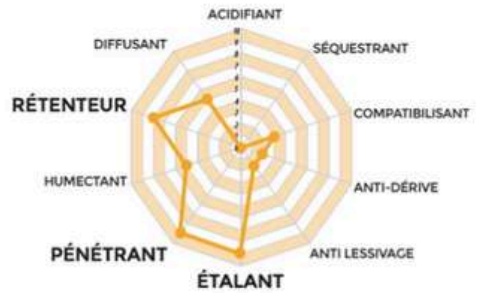
Adjuvant micellaire
Pour bouillies herbicides

- Etalement et pénétration des matières actives dans le sol.
- Grâce à sa pénétration verticale, Dynamiz MXL permet de mettre à l'abri les matières actives dans le sol.

Sans Dynamiz MXL

Application au sol




Avec Dynamiz MXL

DÉSHERBAGE VIGNE EN PLACE :

Il est primordial d'appliquer une solution prélevée sur un sol propre. La mise au propre se réalise par plusieurs moyens, un travail mécanique du rang et/ou l'application d'une solution de désherbage foliaire.

Extrait de notre gamme de solutions foliaires à base de glyphosate:

- **Hockey pro 360gr** : 1,25L/ha sous le rang (dose maximum pour respect 450g glyphosate/ha)
- **Cayenne 480gr** : 0,93L/ha sous le rang (dose maximum pour respect 450g glyphosate/ha)

Extrait de notre gamme de solutions foliaires anti-graminées spécifiques:

- **Claxon** : 2 L/ ha
- **Stratos ultra** : 4 L/ ha

Lorsque votre sol est propre et les conditions réunies (humidités du sol, stade phénologique de la vigne...) une application de solution de prélevée est possible.

Extrait de notre gamme de solutions de prélevée:

- **Katana** : 200 g/ha en plein, surface maximale d'application 33%, 1 application/ an, ZNT 20m
- **Rami** : 1,2kg/ha en plein, 1 application/ an, ZNT 50m, H361d
- **Copack Boa + Cent 7**: 1 pack pour 3,33ha (0,75L + 5L), surface maximale d'application 30%, ZNT 5m.

Il est nécessaire d'alterner les matières actives pour éviter les inversions de flore et les phénomènes de résistance (notamment avec les érigerons).

CAS DE L'ÉRIGERON DU CANADA



L'érigeron est une plante très préoccupante. Sa présence tout au long de la saison et les déviations qualitatives observées à la vinification la rendent très problématique.

Son important pouvoir de multiplication rend sa gestion très difficile et sa présence aux vignobles se retrouve dans de nombreuses parcelles quelque soit le terroir, la zone géographique et même les conditions météorologiques.

Son stade de haute sensibilité à la destruction est celui de petite rosette, une fois la tige en croissance, sa maîtrise par le désherbage devient très difficile.

Cette plante a développé des résistances à certaines molécules, rendant sa maîtrise encore plus difficile.

N'hésitez pas à contacter votre interlocuteur Pérès.



SOLUTION BOA+ CENT-7

Boa™
HERBICIDE 0,75L

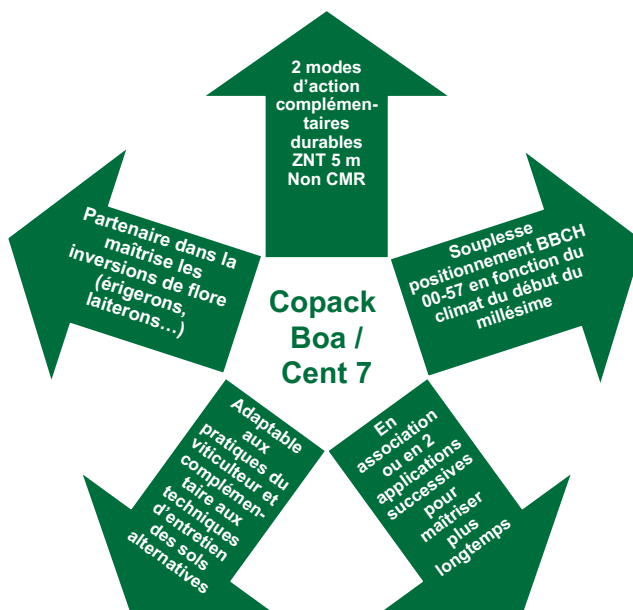


Cent-7™
HERBICIDE 5 L

- Penoxsulame 20 g/l, OD
- En prélevée /post-levée précoce des adventices
- Localisé sur le rang (max 30 % surface)
- Vignes installées (+ de 3 ans)
- Utilisable sur vigne complantée (manchons)

- Isoxaben 125 g/l, SC
- En prélevée des adventices
- Localisé sur le rang (max 30 % surface)

1 pack pour 3,33 ha à 3,5 Ha



BOA 0,75/ha + CENT 7 5 L/ha	
BTS BOA 0,75 + CENT 7 5 L- Efficacité à T+90 jours (3 mois)*	
DICOTYLEDONES	
Amarante réfléchie (<i>Amaranthus retroflexus</i>)	TS
Bidens (<i>Bidens bipinnata</i>)	TS
Chénopode blanc (<i>Chenopodium album</i>)	TS
Epilobe hirsute (<i>Epilobium hirsutum</i>)	PS
Erigéron (<i>Erigeron spp.</i>)	TS
Pourpier commun (<i>Portulaca oleracea</i>)	TS
Morelle Noire (<i>Solanum nigrum</i>)	S
Laiteron (<i>Sonchus spp</i>)	TS
Séneçon commun (<i>Senecio vulgaris</i>)	S
GRAMINEES	
Sétaire (<i>Sétaria sp.</i>)	S
Digitaire sanguine (<i>Digitaria sanguinalis</i>)	S
* Sur populations d'adventices non résistantes. Les niveaux de sensibilité indiqués sont des moyennes observées sur des séries d'essais répétées durant plusieurs années. Ces moyennes peuvent être sujettes à des variations, notamment selon les conditions locales et climatique notamment.	
TS (>=95%) S (>=85 %) MS (>=70 %) PS (>=50 %) TPS	

PERIS SAS

N°D'AGREMENT LR00035

DISTRIBUTION DE PRODUITS PHYTOPHARMACEUTIQUES

Nous cultivons la confiance depuis 1921

p.11



POINT SUR LA FERTILISATION

SYNTHÈSE ANALYSES DE SARMENTS SUR L'ANNÉE 2025-2026 :

L'analyse de Sarments (Hiver) va permettre de faire le point des réserves stockées (mise en réserve) dans le bois pour aider la plante dès le départ végétatif.

Les températures douces observées à l'automne ont globalement favorisé un maintien tardif du feuillage, permettant la poursuite de l'activité photosynthétique et la constitution des réserves (sauf dans les situations marquées par un stress hydrique important).

À l'échelle des parcelles de référence, les teneurs en réserves glucidiques (sucres totaux) apparaissent légèrement inférieures à celles de 2024, tout en restant dans des niveaux jugés satisfaisants sur le plan agronomique (Terra Mea, 2026).

- Sur les **parcelles avec absence ou faibles apports de fertilisants**, le potentiel glucidique mesuré dans les sarments reste moyen. Cette situation pourrait limiter le démarrage végétatif, notamment en cas de conditions climatiques défavorables au printemps. Par ailleurs, ces parcelles se caractérisent fréquemment par des niveaux faibles en azote, fer et autres oligo-éléments, traduisant un statut nutritionnel perfectible et **la nécessité d'un accompagnement foliaire dès les premiers stades de développement**.
- Les **parcelles bénéficiant d'une nutrition jugée correcte** présentent quant à elles une mise en réserve plus satisfaisante sur le plan énergétique (sucres totaux, amidons). Néanmoins, des déficits en fer et en oligo-éléments sont observés de manière récurrente. Des corrections en fer et oligo-éléments doivent accompagner les 1ers traitements notamment dans le contexte pédoclimatique actuel.

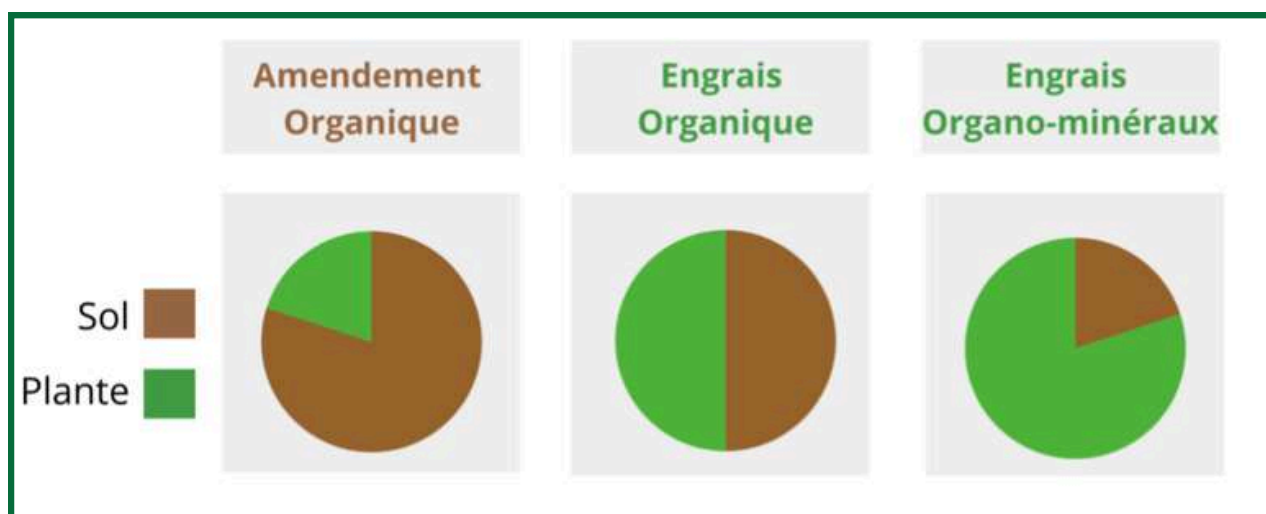
**Des apports foliaires dès le stade 2/3 feuilles
jusqu'à début floraison sont à envisager pour
un bon démarrage de la saison.**

La fertilisation permet d'accompagner le **fonctionnement du sol et de la plante** tout au long du cycle végétatif. Dans un contexte climatique de plus en plus instable et de contraintes réglementaires accrues, il devient essentiel de raisonner les apports pour améliorer leur efficacité et limiter les pertes.

Les amendements organiques agissent principalement sur le sol. Ils permettent d'apporter de l'humus, d'améliorer la rétention en eau et de **favoriser le fonctionnement biologique**. Leur effet sur la plante est indirect et progressif.

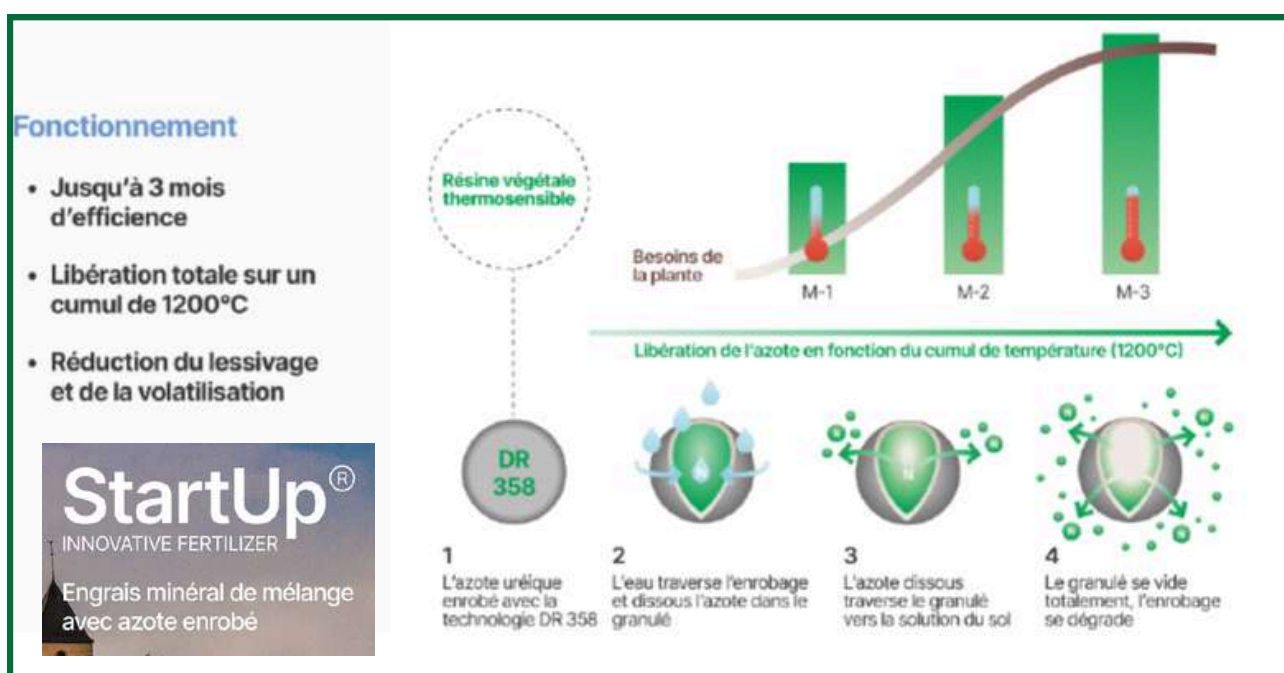
Les engrais organiques ont une action à la fois sur le sol et sur la plante. Ils contribuent à l'entretien de la matière organique tout en apportant des éléments nutritifs après minéralisation. Leur efficacité dépend des conditions climatiques et de l'activité du sol.

Les engrais organo-minéraux permettent de nourrir plus directement la plante tout en conservant un effet sur le sol. Ils sécurisent la nutrition lorsque les besoins de la vigne s'expriment. Eviter les produits à base de lisiers de porc, fientes de volailles avec libération trop rapide de l'azote, surtout avec les sols humides que nous connaissons actuellement.



La fertilisation chimique reste un levier efficace lorsqu'elle est bien positionnée. Le choix des formes azotées est déterminant pour limiter les pertes et améliorer l'efficacité des apports. Les azotes protégés permettent une libération progressive de l'azote en fonction de la température du sol. Ils limitent le lessivage et la volatilisation et assurent une nutrition plus régulière de la vigne.

La technologie d'enrobage DR358 de la gamme STARTUP de Dureure par résine végétale permet de protéger l'azote uréique. L'eau traverse progressivement l'enrobage, dissout l'azote et le met à disposition dans la solution du sol.



Ne pas confondre avec les autres technologies **NBPT (inhibiteur d'uréase** type NEXEN) qui limite les pertes par volatilisation de l'azote uréique sans modifier la cinétique de libération, **DMPP (inhibiteur de nitrification** type ENTEC) qui freine la transformation de l'azote ammoniacal en nitrate.



POINT SUR LA FERTILISATION

Des solutions de fertilisation de printemps intégrant à la fois nutrition, stimulation biologique et soutien du métabolisme végétal sont aujourd'hui proposées.

À titre d'exemple, le produit FRAY7, développé par FRAYSSINET, est présenté ci-après selon les éléments communiqués par le fabricant.

FRAY7 : les résultats au rendez-vous !

Produit novateur de rupture, FRAY7 est un nouveau concept de fertilisation de printemps conçu pour renforcer la vitalité et accompagner les défenses naturelles des plantes.

Des résultats significatifs

Pendant 3 ans, FRAYSSINET a réalisé plus de 30 essais terrain sur plusieurs régions viticoles (Languedoc, Provence, Bordelais, Champagne, Bourgogne...), les valeurs moyennes sont significatives :

+20% de rendement +21% de surface foliaire

ESSAI HÉRAULT / CHARDONNAY



Témoin organo-minéral 3.2.3



FRAY7

Malgré des conditions très stressantes (hydriques et thermiques), la modalité FRAY7 présente de meilleurs résultats

+11% d'activité photosynthétique

+14 h/L de rendement sur 2 ans

ESSAI AUDE / CARIGNAN



Témoin organo-minéral 11.4.12



FRAY7

Maintien de hauts rendements (+ de 20 t/ha) malgré une baisse significative des apports azotés et un nombre plus important de grappes saines

-63% d'apports azotés année 2

+49% de grappes saines

FRAY7 - Formulation unique pour une croissance optimale

La force du FRAY7 réside dans une combinaison inédite de nutriments organiques et d'un extrait de plantes. Cet extrait végétal, issu de la pharmacopée, agit comme un catalyseur, boostant le métabolisme des plantes et favorisant une meilleure répartition des ressources.

De plus, grâce à un activateur microbien intégré, FRAY7 stimule la vie biologique du sol, optimisant ainsi l'absorption des nutriments par les racines.

En combinant nutrition, microbio-me et métabolisme, FRAY7 soutient la santé globale de la plante, lui permettant de mieux résister aux stress et aux maladies.

Cette approche novatrice repose sur des composants actifs qui, ensemble, agissent sur **l'équilibre CROISSANCE / DÉFENSE des plantes.**

L'ensemble de ces résultats sont disponibles, pour les consulter n'hésitez pas à vous rapprocher de votre conseiller technique.



PERIS SAS

N°D'AGREMENT LR00035

DISTRIBUTION DE PRODUITS PHYTOPHARMACEUTIQUES

Nous cultivons la confiance depuis 1921

p.15

Après une **récolte globalement bonne**, en olives de bouche comme en olives à huile, l'entretien des vergers est déterminant pour préserver le potentiel de fructification en 2026. La production se fera sur les jeunes pousses de l'année précédente.

À titre indicatif, la production de 1 tonne d'olives nécessite:

- 10 unités d'azote
- 4 unités de phosphore
- 18 unités de potasse
- 3 unités de magnésie.



En cas de forte récolte, un **complément en potasse** peut s'avérer nécessaire pour reconstituer les réserves.

Ces besoins ne sont correctement couverts que si le sol présente un niveau suffisant de matière organique, ce qui implique un bon entretien : couverture herbacée maîtrisée, broyage des bois de taille, apports d'amendements organiques en hiver. Il convient également de surveiller et maîtriser les adventices hôtes de la verticilliose, notamment les Solanacées (tomate, morelle...), Chénopodiacées (amarante, chénopode blanc...) et Cucurbitacées (melon, courge...).

La matière organique contribue aussi au maintien du confort hydrique des oliviers jusqu'en juin, période clé pour limiter la chute physiologique des fruits. Un stress hydrique printanier est nettement plus pénalisant pour la production qu'un stress estival. La gestion conjointe de l'eau et de la fertilisation est donc essentielle pour sécuriser la fructification et limiter l'alternance. Les apports devront toutefois être raisonnés et non localisés trop près du tronc, afin de réduire les risques sanitaires, notamment en conditions humides.

Enfin, la préservation du capital foliaire est un levier majeur de la production. Elle passe par une taille adaptée favorisant l'aération, mais aussi par la protection du feuillage contre les maladies de printemps, en particulier l'œil de paon et la cercosporiose. Un arbre fortement défolié ne pourra pas assurer une production satisfaisante.



Cercosporiose



Oeil de paon



STATIONS MÉTÉO /OAD



NOUVELLE GÉNÉRATION DE STATIONS MÉTÉO CONNECTÉES : SENCROP PASSE À LA 4G

Depuis 2019, Peris s'appuie sur les **stations météo connectées de Sencrop** pour le suivi des conditions climatiques.

Le réseau compte aujourd'hui **153 stations** et plus d'une cinquantaine de membres, permettant un **suivi précis de la pluviométrie, de la température, de l'hygrométrie**, du vent, de l'irradiance, de l'humectation foliaire et de l'état hydrique du sol.



Jusqu'à présent, les stations fonctionnaient sous couverture **Sigfox**, un réseau bas débit (0G) peu énergivore mais présentant, dans certaines zones, des limitations de remontée des données. Dans un contexte de pérennité du réseau, Sencrop a engagé une **transition vers la 4G**. Cette nouvelle couverture, de la 0G à la 4G, permet une **amélioration significative de la fiabilité et de la portée du réseau**, y compris en zones peu couvertes.



Par ailleurs, les stations ont évolué vers un **système d'alimentation longue durée** combinant énergie solaire et batterie rechargeable. La maintenance a également été optimisée grâce à un suivi renforcé de l'état des stations et à la possibilité de remplacer individuellement chaque capteur ou pièce détachée.

NOS OFFRES DE STATIONS SENCROP

Sencro 4G p	Sencro 4G + p	Sencro 4G ETP p	Leafcro 4G p	Thermocro 4G p	Soilcrop	Solarcrop	Windcrop 4G
							
- Météo - Humidité - T° de l'air - Pluviométrie - T° humide	- Aliments - Météo - Humidité - T° de l'air - T° humide - Pluviométrie - Vitesse du vent	- Gel - Aliments - Météo - Humidité - T° de l'air - T° humide - Pluviométrie - Vitesse du vent - Irradiance solaire	- Irrigation - Gel - Humidité - T° de l'air - Taux d'humectation	- Gel - Humidité - T° de l'air - T° humide	- Irrigation - T° du sol - Humidité du sol	Irradiance solaire	- Aliments - Vitesse du vent - Rafales - Direction du vent



Les données météo des stations Sencrop sont intégrées dans notre outil d'aide à la décision **Xarvio**®. En intégrant ces données météo locales, le modèle permet d'anticiper l'apparition des maladies (mildiou, oïdium, black rot, botrytis) et des ravageurs (eudémis, cicadelle, cochenille, cryptoblabes) et de suivre leur évolution au cours de la saison.



RAPPEL CLASSEMENT DIFENOCONAZOLE

Suite à la publication de l'ATP21, le difénoconazole voit son classement évoluer, il devient H351 (CMR2).

Le nouveau classement du difénoconazole est applicable depuis le 1er septembre 2025.

RAPPEL PRODUITS À BASE DE CUIVRE

En juillet 2025, l'ANSES (Agence nationale de sécurité sanitaire) a rendu ses conclusions concernant 34 produits à base de cuivre utilisés en agriculture.

Conséquence directe : Des spécialités à base de cuivre ne sont plus autorisées dans le vignoble avec un délai d'utilisation au 15 janvier 2027.

Produits encore autorisés (avec restrictions renforcées) : Deux spécialités sont autorisées en vigne, mais avec des conditions d'emploi strictes.

	DOSE	Applications /an	Intervalle entre 2 traitements	Stade	DRE	DAR	ZNT	DVP	DSRPP	Floraison
CHAMP FLO AMPLI	1,3 L/ha	3	7j	15-91	24h	21j	20m	20m	10m	INTERDIT
HELIOCUIVRE	1 L/ha	10	7j	14-85	24h	21j	50m	20m	10m	INTERDIT

Produits en attente d'évaluation par l'Italie : 15 autres spécialités sont encore en attente d'évaluation. L'Italie ayant reporté ses évaluations.

Le **Yucca** reste donc utilisable dans les conditions identiques aux années précédentes.



Yucca

Le cuivre **Oxychlorure**.



DESCRIPTIF PRODUIT

377,5g/L de cuivre métal
(sous forme d'Oxychlorure de cuivre)

Formulation liquide SC

Homologué vigne et arbo

Conditionné en 10L

DONNÉES RÉGLEMENTAIRES

Classement	Non Classé
ZNT	5 m
IFT vigne à 1L/ha	0,12
DRE	6 h

NE PAS CONFONDRE

	ZNT	DVP
Intitulé	Zones non traitées en bordures de cours d'eau	Dispositif Végétalisé Permanent
Objectif	Eviter les contaminations directes des points d'eau et respecter l'environnement aquatique	Protéger les cours d'eau du risque de contamination par ruissellement.
Définition	Zone où le produit phytosanitaire ne doit pas être appliqué	Zone recouverte de façon permanente de plantes herbacées comportant, sur au moins une partie de leur largeur, une haie arbustive qui doit être continue par rapport au point d'eau.
Spécificité	Distance à respecter spécifique à chaque produit et à son usage. Quatre classes de ZNT sont possibles: 5 m, 20m, 50m ou 100m. Des réductions possibles *	Distance à respecter est spécifique à chaque produit et usage et peut être de 5 ou 20m. Distance incompressible
Où	Tous les points d'eau et cours d'eau définis dans chaque département par un arrêté préfectoral spécifique. ZNT applicable sur des cours d'eau, plans d'eau, fossés et points d'eau permanents ou intermittents figurant en points, traits continus ou discontinus figurant sur les cartes au 1/25000ème les plus récemment éditées de l'Institut géographique national.	Tous les points d'eau et cours d'eau définis dans chaque département par un arrêté préfectoral spécifique. DVP applicable sur des cours d'eau, plans d'eau, fossés et points d'eau permanents ou intermittents figurant en points, traits continus ou discontinus figurant sur les cartes au 1/25000ème les plus récemment éditées de l'Institut géographique national.

* Possibilité de réduction de la ZNT

La zone non traitée peut être réduite de 50 m à 5 m ou de 20 m à 5 m sous 3 conditions simultanées :

- 1- présence d'un dispositif végétalisé d'au moins 5 m de large et de la hauteur de la culture (en pratique une haie + une bande enherbée),
- 2- utilisation de moyens reconnus divisant par 3 le risque de dérive,
- 3- enregistrement de toutes les applications effectuées sur la parcelle.

PERIS SAS

N°D'AGREMENT LR00035

DISTRIBUTION DE PRODUITS PHYTOPHARMACEUTIQUES

Nous cultivons la confiance depuis 1921

p.20

REGISTRE PHYTOSANITAIRE

	À partir du 01/01/2027	À partir du 01/01/2030
Principe général	Format électronique obligatoire	Format électronique obligatoire
Si la saisie n'est pas faite au format électronique	Conversion obligatoire en format électronique avant le 31/01 de l'année N+1	Conversion obligatoire en format électronique dans les 30 jours suivant la date d'utilisation

ARRÊTÉ ABEILLES

Au 1er janvier 2026, l'Arrêté du 20 novembre 2021 relatif à la protection des abeilles et des autres pollinisateurs lors de l'utilisation des produits phytopharmaceutiques est entré en application. Une période dérogatoire était déployée jusqu'à cette date du 1er janvier 2026. Celle-ci prend fin pour les cultures majeures dont la vigne fait partie.

Concrètement, seules les spécialités ayant la mention Spe8 sont utilisables pendant la période de la floraison de la vigne.

Pour les produits soumis à la mention SPE 8, l'application est encadrée par des restrictions horaires strictes afin de limiter l'exposition des organismes non cibles, en particulier les pollinisateurs.

- Applications autorisées :
 - Dans les 2 heures précédant le coucher du soleil
 - Dans les 3 heures suivant le coucher du soleil

Le coucher du soleil constitue la référence horaire à partir de laquelle s'appliquent ces restrictions.



PENSER A COMMANDER VOS EQUIPEMENTS DE PROTECTION



MENTIONS LÉGALES

ALLOWIN ® DUO: Fournisseur: DE SANGOSSE n° 2190173 - Phosphate ferrique IPmax 16.2 g/kg, Métaldéhyde 10 g/kg. P102, P270, P273, P280, P501. SP1, SPe6. Pour les usages autorisés, doses, conditions et restrictions d'emploi : se référer à l'étiquette du produit et respecter strictement les préconisations. Métaldéhyde : Matière solide inflammable, catégorie 2, H228, H301, H361f, H412

XENONMAX PRO®: Fournisseur DE SANGOSSE - AMM n° 2160226 - Phosphate ferrique anhydre IP MAX 24.2 g/kg - P102, P270, P273, P280, P501, SP1, SPe3. Pour les usages autorisés, doses, conditions et restrictions d'emploi : se référer à l'étiquette du produit et respecter strictement

BIOOTWIN L : Fournisseur: CBC BIOGARD SAS N° A.M.M.: 2200132 Matières actives: E7,Z9-dodécadiénylacétate Formulation: Produit diffuseur de vapeur Toxicité: Phrases de risque: H315, H400, H412 Cible: Tordeuses Dose: 300.0 diffuseurs/ha Mode d'application: traitement Insecticides ZNT: DRE: 0h DAR: 3j CELADA LB 400

Fournisseur: Sumi Agro France N°A.M.M.: 2200914 Matières actives: E7,Z9-dodécadiénylacétate Formulation: Produit diffuseur de vapeur Toxicité: Phrases de risque: H315, EUH208, EUH401, P264, P270, P273, P280, P501 Cible: Tordeuses Dose: 200.0 diffuseurs/ha

RAK 2 NEW : Fournisseur: Basf Agro SAS N° A.M.M.: 2150105 Matières actives: E7,E/Z9-dodécadiényl acétate + ndodécanyl acétate Formulation: Produit diffuseur de vapeur Toxicité: SGH07, SGH09 Phrases de risque: EUH 401, H315, H411, P264, P273, P280, P302 + P352, P332 + P313, P391, P405, P501 Cible: Tordeuses Dose: 500.0 diffuseurs/ha Mode d'application: traitement Insecticides ZNT: DRE: 0h DAR: 3j

MISTER L : Fournisseur: CBC Biogard SAS N° A.M.M.: 2220441 Matières actives: E7,Z9-dodécadiénylacétate Formulation: Générateur d'aérosol Toxicité: Phrases de risque: H315, H319, H336, H222, H229 Cible: Tordeuses Dose: 4.0 diffuseurs/ha

EXPLOYO VIT: Fournisseur: Syngenta France S.A.S N° A.M.M.: 2210439 Matières actives: E7,Z9-dodécadiénylacétate Formulation: Suspension de capsules Phrases de risque: H412, EUH401, P273, P280, P501 Cible: Tordeuses Dose: 200.0 diffuseurs/ha Mode d'application: traitement Insecticides ZNT: 5.0m DRE: 6h DAR: 21j

VYNYTY® Cryptoblabes Press: Fournisseur: BAYER SAS - AMM n°2250271 -Défendeur d'homologation : M2i Biocontrol.70 g/kg Z-11-hexadecenal. Sensibilisation cutanée, catégorie 1Toxicité chronique pour le milieu aquatique, catégorie 2. ATTENTION : H317 -Peut provoquer une allergie cutanée. H411 - Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets à long terme.

HOCKEY PRO 360: Fournisseur: Monsanto Agriculture France S.A.S N° A.M.M.: 2090188 Matières actives: Glyphosate Formulation: Concentré soluble Toxicité: SGH07 Phrases de risque: EUH 401, H319, P264, P280, P305 + P351 + P338, P337 + P313 Cible: Désherbage Dose: 7.0 l/ha Mode d'application: traitement Herbicides ZNT: 20.0m DRE: 24h DAR: 30j

CAYENNE: Fournisseur: Albaugh Europe SARL N°A.M.M. : 2120143 Matière active: Glyphosate Formulation: Concentré soluble Phrases de risque: EUH 401, H412, P501 Cible: Désherbage Dose : 6l/ha Mode d'application: traitement Herbicides ZNT: 5.0m DRE: 6h DAR: 21j

KATANA: Fournisseur: Belchim Crop Protection France SA N° A.M.M.: 9700070 Matières actives: 25% Flazasulfuron Formulation: Granulé dispersable Toxicité: SGH09 Phrases de risque:H400, H410, EUH401

Cible: désherbage vigne à partir de la 3ème année de plantation. Application de février à avril Dose: 200 g/ha, en application uniquement sur le rang, ne pas appliquer sur plus de 33% de la surface de la parcelle. ZNT: 20.0m comportant un dispositif végétalisé permanent de 5m DRE: 6h DAR: 75j

RAMI: Fournisseur: Philagro N° A.M.M.: 9400280 Matières actives: Flumioxazine Formulation: Poudre mouillableToxicité: SGH08, SGH09 Phrases de risque: EUH 401, H360D, H410 Cible: Désherbage Dose: 1.2 kg/ha Mode d'application: traitement Herbicides ZNT: 50.0m DRE: 48h DAR: 3j Stade limite d'application BBCH07

BOA: Fournisseur: Corteva Agriscience France S.A.S. AMM N° 2080029 - Dispersion huileuse, contenant 20 Grammes par litre de Penoxsulame. Attention H410,H319, H315, EUH208, EUH401 - P280 - P302+P352 - P305+P351+P338 - Herbicide0,75L/ ha BBCH 00 à BBCH 75 sur 50% de la parcelle maximum, ZNT 5 m, 1 application/ an, DRE 48 h

CENT 7: Fournisseur: Corteva Agriscience France S.A.S SC -AMM N° 8400528 - suspension concentrée (concentré fluidifiable), contenant 125 Grammes par litre de Isoxaben. Attention H410, EUH401, EUH208, P391, P501 - Herbicide 6L/ ha sur maximum 30% de la surface, 1 application par an, ZNT 5 m, DRE 6 h.

DEVRIOL F: Fournisseur: UPL France N° A.M.M.: 2070133 Matières actives: Napropamide Formulation: Suspension concentrée Toxicité: SGH09 Phrases de risque: EUH 208, EUH 401, H411, P102, P273, P391, P501 Cible: Désherbage Dose: 9.0 l/ha Mode d'application: traitement Herbicides ZNT: 5.0m DRE: 6h DAR: 3j Stade limite d'application BBCH59

CLAXON: Fournisseur: ADAMA FRANCE SAS AMM n°8800199 Matières actives: Sous forme de : propaquizafop : 100 g/L Formulation : Concentré émulsionnable Toxicité : SGH08, SGH09, SGH07 Phrases de risques : EUH208, EUH066, H411, H319, H304 Cible : Cult. Installées Dose : 2 L/ha Mode d'application: Traitement herbicide ZNT : 5.0 m DRE: 24h DAR: 30j

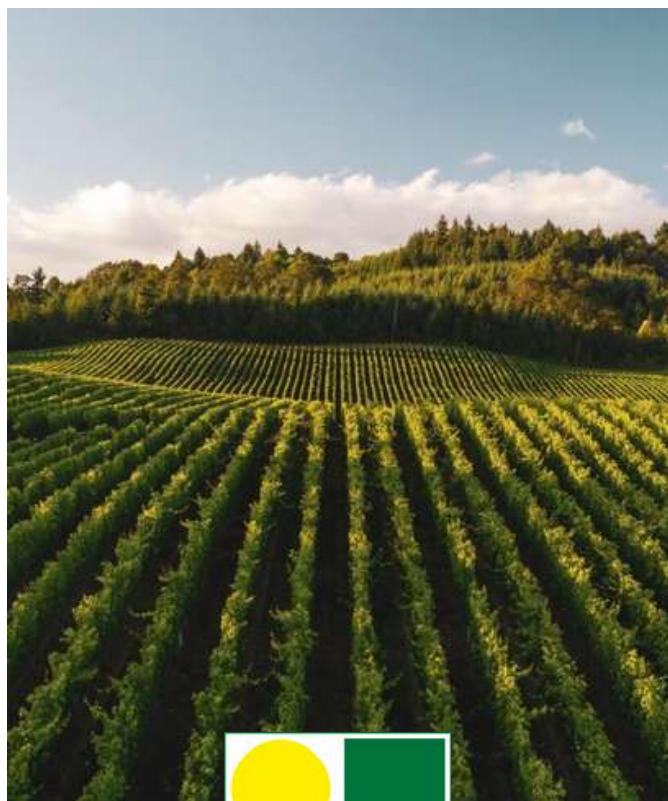
STRATOS:Fournisseur: BASF France SAS - AMM 9000490 :EC 100 g/l de cycloxydime- SGH07, SGH08, SGH09. Danger.EUH066 : EUH401, H304, H315, H319, H336, H361d, H411. Herbicide 2 l/ha sur graminées annuelles, 4 l/ha sur graminées vivaces, De BBCH 00 à BBCH 79, 1 maximum par an, DAR 42 jours (sur culture installée), DRE 48H, ZNT 5m.

CHAMP FLO: Fournisseur:Nufarm S.A. N° A.M.M.: 2000517 Matières actives: Cuivre de l'hydroxyde de cuivre Formulation: Suspension concentrée Toxicité: C4, C1, C2, TAC1, TCC1, Spe8 Phrases de risque: H302, H315, H318, H332, H400, H410, EUH208 Cible: Mildiou Dose: 1.3l/ha Mode d'application: traitement Fongicides ZNT: 20.0m DVP: 20.0m DRE: h DAR: 21j Stade d'application: BBCH 15 à 91

HELIOCUIVRE: Fournisseur: Action Pin N° A.M.M.: 9900227 Matières actives: Cuivre de l'hydroxyde de cuivre Formulation: Suspension concentrée Toxicité: SGH05, SGH07, SGH09, Spe8 Phrases de risque: EUH 401, H302, H315, H318, H410, P270, P273, P280, P301 + P312, P302 + P352, P305 + P351 + P338, P310, P501 Cible: Mildiou Dose: 1.0 l/ha Mode d'application: traitement Fongicides ZNT: 50.0m DVP: 20.0m DRE: 24h DAR: 21j

YUCCA: Fournisseur: ISAGRO SPA AMM n°2000210 Matières actives: Sous forme de : oxychlorure de cuivre : 377.5 g/L Formulation : Suspension concentrée Toxicité : Phrases de risques : H410 Cible : Mildiou Dose : 8,4 L/ha Mode d'application: Traitement fongicide ZNT : 0.0 m DRE: 0 DAR: 0

NOUS CONTACTER



Rendez-vous sur notre **site internet**.



04 67 31 12 12



contact@peris.fr

Et sur nos **réseaux sociaux** :



PERIS SAS

N°D'AGREMENT LR00035

DISTRIBUTION DE PRODUITS PHYTOPHARMACEUTIQUES

Nous cultivons la confiance depuis 1921

p.24